

Assemblée générale annuelle

Association du personnel professionnel et administratif de l'Université de Moncton

PROCÈS-VERBAL Le 15 décembre 2022 à 13 h 30 Local 142, Édifice Adrien-Cormier

1. Vérification du droit de présence

37 membres sont présents à l'ouverture de l'Assemblée.

2. Ouverture de l'assemblée

La présidente intérimaire, Lynn Courteau, ouvre l'assemblée à 13 h 40. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne la présence à distance de Claude Fortin, présidente de la FPPU. Les membres du CA se sont présentés à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour proposé

Rémi Goupil, appuyé par Anouk Doiron, propose l'adoption de l'ordre du jour. ADOPTÉE.

4. Départs à la retraite

Cinq (5) membres ont pris leur retraite au cours de l'année :

- Juliette Belliveau, Adjointe administrative, Recrutement étudiant
- André Bordage, Gestionnaire, Systèmes de gestion, DGT
- Chantal DeGrâce, Coordonnatrice du mentorat étudiant, SARSA
- Patricia Gallant, Adjointe administrative, Faculté d'ingénierie
- **Germaine Girouard**, Adjointe administrative, Faculté des sciences de l'éducation Les membres retraités, tous absents à l'assemblée, recevront une APAPLUME par la poste avec une lettre de félicitations.

5. Lecture et adoption du procès-verbal proposé de l'AGA 2021.

Caroline Corazza, appuyée par Mélanie Johnson, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2021. **ADOPTÉE.**

6. Affaires découlant du procès-verbal adopté de l'AGA 2021

Lynn Courteau fait un retour sur l'APAPUM B.

Un membre demande si on connait le nombre de personne qui se qualifierait. Marise Dupuis répond qu'il faudrait effectuer une recherche pour obtenir cette information.

7. Rapport de la présidence

Lynn Courteau, présidente intérimaire, présente son rapport.

- 9 rencontres
- BBQ APAPUM
- 4 bulletins d'information
- Rencontre sur le télétravail
- Formation aux membres : Une vie de folie
- Deux conseils fédéraux et un comité stratégique FPPU
- Bourse FPPU
- Gestion de cas de relations de travail
- Renouvellement des placements financiers et révision de l'avoir des membres
- Veillé au respect de la convention collective

8. Rapport financier

Eric Thériault, trésorier, présente le rapport des états financiers pour les trois dernières années. (Voir l'annexe A).

Question des membres :

Quelle est la raison des dépenses d'assurance?
 Lynn Courteau explique que l'association doit avoir des assurances pour occuper un local sur le campus et permet aussi d'être couvert pour les responsabilités civiles.

À la suite de la discussion, Marielle DeGrâce propose l'adoption du Rapport financier 2021-2022, appuyée par Rémi Goupil. **ADOPTÉE.**

9. Affaires nouvelles

Lynn Courteau présente la Politique sur le télétravail :

- Projet pilote à l'automne 2022;
- Politique en vigueur à l'hiver 2023;
- Postes évalués selon leur capacité à faire du télétravail :
 - presque 100% télétravail, -hybride, -presque 100% présentiel

Questions des membres :

Q1 : Est-ce que le bureau peut servir pour un autre employé?

R: Eric Thériault répond qu'effectivement, certains bureaux peuvent être utilisés si la personne qui l'occupait est presque 100% en télétravail.

Q2 : Est-ce que le portable est fourni par l'Université?

R : Oui mais c'est le seul équipement. Le reste n'est pas fourni.

Q3: Qu'arrive-t-il aux dossiers papier?

R : Presque tous les documents sont en format numérique.

Q4: Doit-on signer un contrat?

R : Oui, une entente est signée par l'employé.e.

Q5: À qui fait-on la demande?

R: Il faut s'adresser à son superviseur ou supérieur.

10. Rapports des comités

10.1 COMITÉ AVISEUR DU MIEUX-ÊTRE UNIVERSITAIRE

Sonya Bérubé présente le rapport du Comité. (Voir l'Annexe B)

10.2 COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ASSURANCE COLLECTIVE

Lynn Courteau présente le rapport du Comité en l'absence de Lynn Bissonnette. (Voir l'Annexe C)

10.3 COMITÉ D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Renée Savoie-Power mentionne qu'elle n'a pas de rapport à présenter puisque le Comité n'a pas eu de rencontre.

10.4 COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Stéfanie LeBlanc présente le rapport du Comité. (Voir l'Annexe D)

10.5 COMITÉ DE RETRAITE

Marielle DeGrâce présente le rapport du Comité. (Voir l'Annexe E)

La présidente suspend l'assemblée à 15h05 pour une pause, les travaux reprennent à 15h25.

10.6 COMITÉ DE BOURSES

Johanne Laliberté présente le rapport du Comité.

Deux bourses sont offertes aux étudiants (es) d'une valeur de 2 000\$ chacune : une bourse au 1^{er} cycle et une bourse au 2^e cycle. L'annonce des bourses FPPU/APAPUM a été envoyée aux membres le 25 octobre 2022 avec la date limite du 25 novembre pour recevoir les demandes.

À la suite de l'appel, nous avons reçu trois (3) candidatures pour la bourse au 1^{er} cycle 2022-2023. La récipiendaire est Chloé Grant, étudiante en 4^e année au baccalauréat en sciences. Elle est la fille de Daniel Grant, conseiller en recherche de travail.

Après deux rappels courriel, aucune candidature n'a été reçue pour la bourse du 2^e cycle.

10.7 COMITÉ MIXTE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nathalie Desroches présente le rapport du comité. (Voir l'Annexe F)

10.8 COMITÉ DES CIRCONSTANCES SPÉCIALES

Eric Thériault présente le rapport du Comité et demande aux membres de l'aviser par courriel pour le mettre au courant de décès, mariage ou autres circonstances parmi nos membres.

Les circonstances spéciales qui sont soulignées par l'APAPUM (au nom de ses membres) sont :

- Décès d'un membre de l'Association ;
- Décès d'un membre de la famille proche (conjointe ou conjoint, père, mère, enfant, frère, sœur et beaux-parents);
- Mariage d'un membre ;
- Naissance/Adoption;
- Maladie d'un membre du Conseil d'administration.

Don remis pour une naissance ou adoption :

1 don de 25 \$ a été remis à un membre de l'association

10.9 COMITÉ PARITAIRE SUR LA CLASSIFICATION

Melissa Kate Lelièvre présente le rapport en l'absence de Lisa Poirier qui a dû quitter la réunion. (Voir l'Annexe G)

10.10 COMITÉ PARITAIRE DES RELATIONS DE TRAVAIL

Stefanie LeBlanc présente le rapport du Comité. (Voir l'Annexe H)

10.11 COMITÉ FACMUM

Lynn Courteau présente le rapport du Comité. (Voir l'Annexe I)

11. Comité Femmes et égalité entre les genres

Lynn Chantal Boudreau, présidente, et Hélène Guérette, coordonnatrice, participent à l'assemblée pour présenter brièvement le rôle et le mandat de ce comité aux membres de notre association. Ce comité qui découle du Cabinet du recteur à pour but de sensibiliser, informer et assurer un rôle de veille sur les questions d'égalité des femmes et entre les genres.

En terminant sa présentation, Mme Boudreau mentionne qu'elles sont à la recherche de 1 ou 2 personnes au sein de notre association pour siéger au sein de ce comité.

12. Élections du conseil d'administration (CA)

Claude Fortin, présidente des élections, présente la candidature reçue de Lynn Courteau pour le poste de Présidence. Lynn a été élue en 2021 à titre de Vice-présidente.

Manon Cormier-Viel, appuyée par Stéfanie LeBlanc, propose la candidature de Lynn Courteau qui accepte le poste de Présidente et est élue par acclamation.

Claude Fortin ouvre ensuite les mises en candidatures pour les postes suivants :

Vice-présidence pour un mandat de deux (2) ans

Stefanie LeBlanc propose sa candidature, appuyée par Marie-Lyne Caron, et est élue au poste de Vice-présidence par acclamation.

Responsable des relations de travail pour un mandat de deux (2) ans :

Stéfanie LeBlanc, appuyée par Mélanie Tardif, propose la candidature de Marie-Lyne Caron qui accepte la mise en candidature et est élue au poste de Responsable des relations de travail par acclamation.

Secrétariat pour un mandat de deux (2) ans :

Lynn Courteau, appuyée par Sonya Bérubé, propose la candidature de Sophie Arsenault-Gallant qui accepte la mise en candidature et est élue au poste de secrétaire par acclamation.

Claude félicite les membres du Conseil d'administration.

13. Négociations 2023

Lynn Courteau demande aux membres ce qui les préoccupe et comment nous pourrions améliorer les choses. Elle mentionne qu'en plus du CA, les personnes suivantes font parties du comité de négociations : Conrad Melanson, Marie-Lyne Caron et Mélanie Tardif. Un sondage sera envoyé prochainement à tous les membres. Lynn mentionne qu'avec la collaboration de Mathilde (FPPU), une comparaison de nos salaires avec les autres universités du N.-B. est présentement en cours.

Voici les points qui sont soulevés :

- Outils de classification de postes mal conçus;
- Enlever la limite du 15% pour les primes de marché et suggère d'avoir 2 échelles de salaire pour refléter certains postes dans l'APAPUM;
- Augmentation des salaires afin d'être plus compétitif;
- Contrôler la hausse des frais des permis de stationnement pour éviter qu'elles dépassent les augmentations salariales
- Allouer des vacances durant la première année de travail pour les nouveaux employés.

14. Autres

Lynn Courteau mentionne que certains comités sont à la recherche de personnes et elle encourage les membres à s'impliquer et participer.

Un membre suggère pour les prochains AGA d'envoyer les rapports aux membres quelques jours à l'avance afin de leur permettre de les consulter et ainsi maximiser le temps de discussion lors de l'assemblée annuelle.

15. Remerciements et levée de l'assemblée

Lynn Courteau remercie Claude Fortin et tous les membres d'avoir participé à l'assemblée générale annuelle.

16. Clôture de l'assemblée à 16 h 12.

ANNEXE A

Rapport financier

		État des revenus et dépenses des trois dernières années	
	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Revenus			
Cotisations mensuelles (1,05%)	66 785,22 \$	68 309,95 \$	76 393.54 \$
Remboursement FPPU •Bourses 1 ^{er} et 2 ^e cycle	2 000,00 \$	16 575,00 \$	9 891,00 \$
Remboursement UdeM •Formation du 27 avril 2022	500,00\$	1 000,00 \$	0.00\$
Total des revenus	69 285,22 \$	85 884,95 \$	86 284,54 \$
		État des revenus et dépens	es des trois dernières années
	2021-2022	2020-2021	2019-2020
<u>Dépenses</u>			
Affiliation FPPU (0,70%)	44 896,41 \$	46 057,93 \$	52 677,77 \$
Divers • Aide aux membres 17 004,01 • Frais bancaire 16,50		8 291,50 \$	1 187,30 \$
Dons et cadeaux • Départ Betty Ann • APAPLUMES • Don Kaléidoscope • Comité circ. spéciales 282,20 285,00	\$ 536,54 \$ \$	236,00 \$	2 025,00 \$

		État des revenus et dépenses des trois dernières années	
	2021-2022	2020-2021	2019-2020
<u>Dépenses</u>			
Affiliation FPPU (0,70%)	44 896,41 \$	46 057,93 \$	52 677,77 \$
Divers • Aide aux membres 17 004,01 \$ • Frais bancaire 16,50 \$	17 020,51 \$	8 291,50 \$	1 187,30 \$
Dons et cadeaux • Départ Betty Ann 141,34 \$ • APAPLUMES 282,20 \$ • Don Kaléidoscope 85,00 \$ • Comité circ. spéciales 25,00\$	536,54 \$	236,00 \$	2 025,00 \$
		État des revenus et dépens	es des trois dernières années
	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Social et formation • BBQ le 11 juillet 2022 1 167,50 \$ • Dîner-causerie le 27 avril 2022 -Repas 662,75 \$ -Conférencière 500,00 \$ -Prix de présence 453,15 \$	2021-2022 2 683,40 \$	2020-2021 1 690,15 \$	2019-2020 617,80 \$
 BBQ le 11 juillet 2022 1 167,50 \$ Dîner-causerie le 27 avril 2022 Repas 662,75 \$ -Conférencière 500,00 \$ 			
• BBQ le 11 juillet 2022 1 167,50 \$ • Dîner-causerie le 27 avril 2022 -Repas 662,75 \$ -Conférencière 500,00 \$ -Prix de présence 453,15 \$	2 683,40 \$	1 690,15 \$	617,80 \$
• BBQ le 11 juillet 2022 1 167,50 \$ • Dîner-causerie le 27 avril 2022 -Repas 662,75 \$ -Conférencière 500,00 \$ -Prix de présence 453,15 \$ Réunions générales	2 683,40 \$ 0,00 \$	1 690,15 \$ 0,00 \$	617,80 \$ 229,43 \$

		État des revenus et dépenses des trois dernières années		
	2021-2022	2020-2021	2019-2020	
Solde				
Placement 65 130,75 \$	65 130,75\$	72 224,79 \$	40 256,54 \$	
Compte courant -Épargne 60 542,29 \$ -Chèque 26 382,11 \$	86 924,40 \$	94 732,94 \$	111 927,40 \$	
Total du solde	152 055,15 \$	166 957,73 \$	152 183,94 \$	

ANNEXE B

Rapport abrégé des activités qui se sont déroulées au sein du Comité aviseur du mieux-être universitaire 2022 (habituellement 2

réunions/année)

- Le Comité du mieux-être est heureux d'accueillir les deux co-présidents, Roger LeBlanc, Professeur agrégé, École de kinésiologie et de loisir et Mickaëlle Guignard (Grignon), Agente de l'administration et des finances, ABPUM
- Les membres du personnel sont invités à consulter le site internet du Comité du mieux-être universitaire (CMU) (https://www.umoncton.ca/umcm-mieuxetre/) afin de prendre connaissance des activités prévues durant lasemaine.
- La CMU informe également les membres du personnel des activités à venir avec un courriel hebdomadaire. Si vous ne recevez pas les courriels, prière de consulter votre boîte de courriels indésirables.
- Le 14 septembre 2022, le comité aviseur s'est réuni en présence de l'exécutif du Comité du mieuxêtre (CMU).
- Voici les activités qui auront lieu de novembre 2022 à mai 2023 :
 - Défi de la petite marche du 7 novembre au 11 décembre 2022
 - o Volley-Ball (membres du personnel) Évaluation de la condition physique
 - o Basketball (Match étudiants/membres du personnel)
 - Aqua-jogging
 - o Baladi
 - « Geocaching » / Chasse au trésor
 - Vélo en salle « Spinning »
 - o Zumba.
 - o Concours « Fabrication de chocolats
 - o Rencontre des membres du personnel avec leurs chiens / Atelier Zoothérapie
 - Boot camp
 - Diner Causerie (Thèmes à définir)
 - o Concours « Décoration des portes de bureau pour la fête de Noël »
 - Autres idées d'activités proposées par le CMU : Méga Yoga Universitaire, Patinage dans la semaine, Activité spirituelle, Activité au musée, Soirée peinture /sketching/poterie et Cours de tricot.
 - Les membres peuvent envoyer des idées d'activités au CMU (cmu@umoncton.ca).

Rédigé par Sonia Bérubé, le 16 novembre 2022

ANNEXE C

Comité consultatif sur l'assurance collective

Rapport de comité pour l'AGA 2022 de l'APAPUM

Le comité est constitué de 20 personnes, incluant les campus d'Edmundston et Shippagan. Des représentants de toutes les associations, du service des ressources humaines et d'Assomption étaient présents.

Le comité s'est réuni virtuellement le 30 mai 2022.

RH UdeM: Véronique Caron-Fournier

Les dossiers discutés à cette rencontre:

Renouvellement du contrat d'assurance collective en vue du renouvellement du contrat à compter du 1er juin 2022.

Taux finaux au renouvellement :

Assurance vie : 0% assurance vie

o Invalidité coure durée : 0%

o Invalidité longue durée : 11,17% (payée à 100% par employé)

Santé = 0

Dentaire = 5,42%

Prime annuelle: augmentation 8,05%

Moins de 10% pour notre type de régime : c'est très bien

Une présentation a été effectuée par le fournisseur de service. Une copie de la présentation a été transmise à l'exécutif de l'APAPUM le 22 novembre 2022.

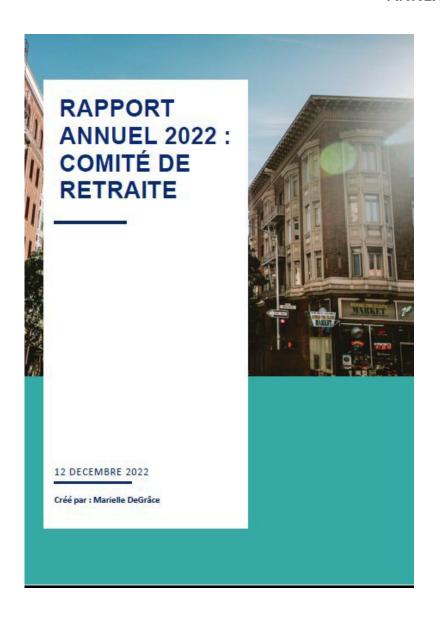
ANNEXE D

Comité sur le perfectionnement professionnel Bilan des activités 2021-2022

Le Comité sur le perfectionnement professionnel s'est rencontré à trois reprises en 2022 (en mai, juin et août) afin de redémarrer les activités du comité avec Tanya Caissie, directrice en gestion et dotation aux RH et effectuer la mise à jour du sondage afin de cibler les besoins de formation du personnel syndiqué et non syndiqué de l'Université de Moncton.

Un horaire de formation fut préparé en collaboration avec la Formation continue selon les résultats du sondage en août 2022 et l'offre de sessions et d'ateliers à l'intention du perfectionnement professionnel du personnel demeure en cours pour l'année 2022-2023.

ANNEXE E



Points saillants de 2022

En 2022, les marchés boursiers à travers le monde ont été affectés par la guerre entre l'Ukraine et la Russie de façon directe ou indirecte et des impacts transitoires résiduels de la pandémie. Au 31 décembre 2021, la valeur marchande totale (net) de la caisse de retraite était de 152,7 M\$ puis elle a dégringolé à 136,8 M\$ au 30 septembre 2022 soit un rendement cumulatif total du portefeuille à cette date de -9.8% (rendement indiciel -11.7%). Ce rendement est en dessous de la cible de 5,35%.

Lors de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2021, les paiements spéciaux étaient suffisants pour couvrir le déficit. Donc, il n'y a pas eu de hausse de cotisations des participantes et participants en 2022.

Il y a eu 9 réunions du Comité de retraite en 2022 dont 4 étaient liées au choix de 2 nouveaux gestionnaires. En plus, il y a eu 3 réunions des membres exécutifs et/ou avec ceux du comité de l'ABPUM.

« Nouveau rapport bisannuel de suivi des placements d'une firme-conseil externe avec Normandin-Beaudry »

2

Rapport bisannuel de suivi des placements de la firme-conseil Normandin-Beaudry

La demande d'une mise à jour de la politique de gouvernance de nos régimes par le Bureau du surintendant des régimes de pension du Nouveau-Brunswick a apporté l'attention des membres du Comité de retraite à l'importance d'avoir un outil efficace du suivi des performances des placements.

La firme-conseil Normandin-Beaudry a été choisie pour effectuer ces rapports deux fois par année soit en juin et en décembre.

Grâce au premier rapport en date du 31 décembre 2021, le comité a pris la décision de changer les gestionnaires des actions américaines et internationales.

Changement de gestionnaires

Normandin-Beaudry a reçu le mandat de trouver des finalistes de gestionnaires dans une nouvelle classe d'actions mondiales qui regroupe les actions américaines et internationales.

Les comités conjoints se sont réunis les 2, 3 et 29 novembre pour faire le choix de nouveaux gestionnaires.

Les deux comités recommandent au Conseil de l'Université ceci :

- Changer la politique de placement pour éliminer les actions américaines et internationales et d'ajouter des actions mondiales.
- Nouveau gestionnaire de portefeuille Amundi (ratio 50%): il est moins volatile et protègera le capital du régime lors des marchés baissiers.
- Nouveau gestionnaire Montrusco Bolton (ratio 50%): il est plus de style croissance pour profiter des marchés haussiers avec un fonds sans combustibles fossiles.
- Éliminer les gestionnaires Louisbourg et Integra pour les actions américaines et internationales. Note: Fermeture du fonds d'Intégra prévue au 31 mars 2023.

Il restera au Comité de placement et le Conseil de l'Université d'approuver les recommandations des deux comités de retraite au début 2023.

Politique de placement

Le tableau ci-dessous énumère tous les gestionnaires de portefeuille et démontre la répartition des fonds en date du 30 septembre 2022. Le pivot représente l'objectif visé lorsque tous les fonds auront été distribués selon la nouvelle politique de placement.

Tableau 1. Répartition des actifs de la caisse par gestionnaire de portefeuille au 30 septembre 2022 selon le pivot respectif.

Gestionnaires de portefeuille	Répartition actuelle	Pivot selon la politique de placement
Placements Louisbourg (Obligations canadiennes, Actions canadiennes et américaines, Actions EAEO)	44,6%	37%
Jarislowsky Fraser (Actions canadiennes et Actions de pays émergents)	8,3%	8%
Integra (Actions américaines et Actions EAEO)	8,1%	10%
Invesco (Immobilier direct mondial)	13,6%	10%
Gestion de placements TD (Dette privée d'infrastructure)	8,4%	10%
JP Morgan Asset Management (Actions de pays émergents)	2,8%	3%
Global Alpha (Actions mondiales de petite capitalisation)	5,6%	6%
IFM (Infrastructures)	8,6%	8%
Brookfield (Dette hypothécaire commerciale) — En attente d'appel de capital (délai prévu de 18-36 mois)	0%	8%

Évaluation actuarielle

L'évaluation actuarielle a été réalisée pour l'année 2021. Ces évaluations annuelles sont requises puisque le ratio de transfert est en dessous de 0,90. Le régime a encore environ 17,4 M\$ (en date du 31 décembre 2021) à aller chercher pour éliminer les déficits reliés à la base de continuité et de solvabilité.

3

Selon cette évaluation actuarielle, les paiements spéciaux en place (19,3 M\$) étaient suffisants pour combler le déficit de 17,4 M\$. Donc, il n'y a pas lieu d'augmenter les cotisations des participantes et participants au régime.

Au 31 décembre 2021, il y avait 516 participantes et participants au régime, 392 retraités et 184 inactifs.

À titre d'information, les états financiers sont vérifiés à l'interne et à l'externe.

Nominations

Béatrice Coatantiec est devenue la nouvelle observatrice au sein du Comité de retraite en octobre dernier. Après 7 années au sein du Comité, Marielle DeGrâce ne renouvellera pas son mandat de 3 ans au 31 décembre 2022. Il est nécessaire d'avoir deux représentants de l'APAPUM pour siéger au Comité de retrait soit un membre votant bilingue et un observateur ou observatrice.

PROJETS ACTIFS

Refonte du Règlement du régime: la version officielle actuelle date de 1992. Une version refondue datée de 2014 doit être révisée, modifiée puis approuvée par le comité. Les travaux devraient avoir continué en 2022 entre le secrétaire du comité et l'administrateur Assomption-Vie.

Mise à jour de la Politique de financement : Comme il est statué dans la Politique de financement, il est nécessaire d'effectuer une révision périodique tous les 5 ans. Ce sera un projet à entreprendre au cours de la prochaine année.

Élaboration d'une Politique de gouvernance : Une ébauche finale a été préparée et partagée avec les membres du Comité. Elle devra être approuvée lors des prochaines rencontres.

Réunion annuelle pour toutes les participantes et tous les participants La demande a été apportée et discutée au Comité de retraite. Il reste à définir la forme et le contenu à partager aux participantes et participants lors de cette rencontre. Les travaux de ce projet continueront en 2023.

•••••

Les informations du régime de pension sont régulièrement mises à jour sur le site web de l'Université : https://www.umoncton.ca/rppsap/.

Si vous avez des questions ou avez des demandes précises, vous pouvez communiquer avec Véronique Caron-Fournier au Service des ressources humaines.

5

6

ANNEXE F

Rapport annuel pour le Comité Mixte de Santé et Sécurité – présenté à l'AGA de l'APAPUM

Le comité se réunit tous les mois au cours de la dernière année, une obligation selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail. Il est constitué de 9 personnes, dont 4 représentants de l'Université (employeur) et d'un représentant pour chacune des 4 associations (salariés) ainsi qu'une représentation étudiante et un invité, l'agent d'inspection des lieux. Chaque nouveau membre doit suivre une formation en ligne auprès de Travail-Sécuritaire N.-B. Voici le courriel générique : cmhst-cm@umoncton.ca

Les fonctions du comité sont :

- 1. **d'identifier** les principaux problèmes de santé et de sécurité en milieu de travail, d'évaluer et d'émettre des recommandations en vue de corriger ces problèmes.
- 2. de veiller à l'établissement et au maintien de programmes de promotion, de formation et d'éducation en matière de santé et de sécurité au travail.
- 3. de garder confidentiel toutes les informations médicales et les secrets de fabrication obtenus dans le cadre de ses fonctions.
- 4. toutes autres fonctions telles que prévues à l'article 15 de la LHSTNB.

Les dossiers d'accomplissements sont :

- Suivis des rapports d'inspections mensuelles des lieux de travail
- Suivis des ordres de Travail Santé et Sécuritaire N.-B.
- Révision du mandat du comité
- Élaboration des statistiques de rapports d'incidents et d'accidents
- Révisions et mises à jour des plans opérationnels pour la reprise des activités

Les dossiers actifs :

- Dossiers récurrents : Suivis des rapports d'incidents et des rapports d'inspection mensuels présentés par l'agent d'inspection des lieux
- Courriels de rappel : Campagne de sensibilisation pour un milieu de travail sans parfum, risques de chutes, etc
- Encourager le port d'équipement de protection individuel
- Formation de santé et sécurité au travail de plusieurs nouveaux membres
- Système d'identification des employés et contractants (les identifier comme « visiteurs autorisés ») compagnie externe pour l'implantation
- Répondre aux inquiétudes des employés de UdeM en lien avec la reprise des activités et les mesures additionnelles de la pandémie (cartes d'accès pour entrée lors de la phase rouge, ajout de désinfectant à certains édifices)
- Suivis en lien avec des courriels de la communauté universitaire : affiches sans fumée, piéton en face de Taillon, ajout support à vélos, projet : sécurité sur les toitures

ANNEXE G

Rapport du Comité paritaire sur la classification

Le comité paritaire est composé de Noëlla Bourque, Nicole Barrieau, Mélissa Kate Lelièvre et Lisa Poirier.

Le comité s'est réuni une fois, le 24 août 2022, pour évaluer une demande de reclassification. Lisa Poirier s'est retirée de la réunion afin que ce soit équitable : trois membres du comité paritaire sur la classification et deux membres des ressources humaines. Suite à la réunion, il fut conclu que le poste soit reclassifié.

ANNEXE H

Comité paritaire des relations de travail Bilan des activités 2021-2022

Trois rencontres du comité paritaire des relations de travail (CPRT) ont eu lieu en 2022, soit en février, octobre et novembre.

Deux situations relatives aux conditions d'emploi et à l'interprétation de la Convention collective de l'APAPUM furent soulevées par deux membres au cours de l'année 2022. Les discussions se poursuivent au niveau du CPRT dans l'espoir de résolution. Le cas échéant, le dépôt de griefs pourrait suivre.

L'amélioration de la communication entre l'association et la partie patronale ainsi que certains points pertinents à la prochaine négociation d'une nouvelle entente collective furent également soulevés lors des rencontres du CPRT. Enfin, l'APAPUM fait régulièrement appel à la FPPU pour avoir un avis juridique et bénéficier de l'expertise de ses membres en vue de toute question relative aux conditions d'emploi et les relations de travail.

ANNEXE I

Rapport du comité FACMUM

Le comité FACMUM s'est réuni trois fois en 2022.

Nous avons discuté sur les points suivants:

- -Difficultés aux ressources humaines
- -Classification des postes
- -Formation violence à caractère sexuel (FÉÉCUM)
- -Salaire minimum
- -Rénovations du CEPS
- -COVID-19
- -Stationnement pour personnes en congé